

École maternelle

bd Henri Barbusse
26170 BUIS-LES-BARONNIES
Tél : 04.75.28.07.47



Compte rendu du Conseil d'école du 17 octobre 2024

Étaient présents :

- Enseignant(e)s : Mesdames Emmanuelle GAGLIARDI et Fanny SYLVESTRE, Monsieur Frank MELLAN
- Représentants des parents d'élèves : Mesdames Marie-Bénédicte BONTOUX et Claire GILLES
- SIVOS : Madame Laure MORETTA (Vice-Présidente du SIVOS)
- DDEN : Madame Colette ETIENNE
- ALSH : Madame Nicole SAMUEL-HELBLING

Absents excusés : M. Pierre-Jean VERNHES (Inspecteur de l'Education Nationale), M. Sébastien BERNARD (Maire), Madame Pascale ROCHAS et Monsieur Michel TREMORI (Présidente et Vice-Président du SIVOS)

Secrétaire de séance : Mme SYLVESTRE

I - Approbation du dernier CR

Le compte-rendu du conseil d'école du 17 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

II - Vote du règlement intérieur

Le règlement 2024-25 est adopté à l'unanimité.

III - Bilan de la rentrée 2024

1-Présentation des nouveaux membres / Elections du 11 octobre

3 titulaires (Claire GILLES, Pauline CIQUIER, Marie-Bénédicte BONTOUX) et 2 suppléantes (Magali AUBERY et Laura GLUTRON) représenteront les parents d'élèves cette année. Hélène BAGAGLI reste Présidente de l'APE, Mme BONTOUX, référente de la maternelle.

Depuis 2019, le vote se déroule uniquement par correspondance. Résultat : 45% de participation (en baisse par rapport à 52% en 2023), 36 suffrages exprimés, 4 blancs et 6 nuls.

Les parents élus sont intervenus en début de chaque réunion de rentrée pour expliquer leur rôle à l'école.

2-Effectifs et équipe pédagogique

- ⇒ L'équipe enseignante et d'Atsems reste inchangée.
 - CI1 : F. MELLAN / L. BROQUET / 18 PS
 - CI3 : F. SYLVESTRE / S. LAMOUR / 9 MS et 9 GS
 - CI4 : E. GAGLIARDI / C. GUIBERT et M. WEBER / 10 MS et 8 GS
 - RASED : Agathe ACHARD-ROCHETTE (psychologue) et Catherine BESSON (maîtresse E)
 - ULIS : Laure MORETTA (faisant fonction)
 - EBEP : accompagnement des élèves à besoin spécifique par une équipe de personnes-ressources. Un MS bénéficie de cet accompagnement cette année.
- ⇒ 54 enfants sont scolarisés (52 l'an passé) : 18 PS / 19 MS / 17 GS soit une moyenne de 18 enfants par classe. Il est prévu l'accueil d'un ou deux TPS, à partir de janvier 2025.
- ⇒ Les perspectives de la carte scolaire en ruralité doivent être établies dans un cadre triennal. Les estimations basées sur les données de terrain ont été communiquées à l'Inspection pour les années 2025 et 2026. Si les effectifs remontent peu à peu, cette prévision reste sujette aux aléas des départs et des arrivées.

- ⇒ Sur le temps périscolaire, quelques changements :
 - Arrivée de Laurence PERRIN LAPALU (cantine) qui complète l'équipe.
 - Deux services de cantine depuis 15 jours.
 - Entrée et sortie de la garderie uniquement par le portail à code.

3-Exercices PPMS (communs avec l'élémentaire)

- ⇒ Sécurité attentat dans les écoles : affichage VIGIPIRATE permanent.
- ⇒ Exercices PPMS : alerte incendie (01/10), intrusion (15/11), risques naturels ou chimiques (janvier 2025).

4-Visites médicales PS et GS

- ⇒ Les visites des PS débuteront le 23/11, avec Mme Joan GUIBERT, infirmière de PMI.
- ⇒ Les visites des PS non réalisées en 2023/24 se feront les 8/11 et 21/11.
- ⇒ Les visites des GS débuteront le 9/12, avec Mme Jocelyne BOUJIX, médecin scolaire.
- ⇒ Un PAI médical et d'autres pour des prises en charge extérieures ont été établis.

5-Information sur l'évaluation d'école

La maternelle fait partie d'un regroupement d'écoles (Buis-Mollans-Mérindol) qui sera évalué du 31/03 au 04/04/2025. Une auto-évaluation interne réalisée par l'équipe enseignante sera transmise le 14/03 à une équipe d'évaluateurs externes qui viendra ensuite à l'école et rencontrera ses différents partenaires.

Cette évaluation comprendra une présentation de l'école et de son contexte, puis une synthèse générale explicitant ses points forts et ses réussites, ses points d'amélioration dans 4 domaines : 1-les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement / 2-la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire / 3-les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école / 4-l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

L'objectif final de cette évaluation sera la réécriture du projet d'école à l'horizon de décembre 2025.

6-Travaux et investissements à prévoir

Une révision des chaudières et de gros travaux d'isolation thermique des bâtiments sont prévus.

IV - Etat de la coopérative scolaire

M. MELLAN présente le bilan 2023/2024 : 3 982 € à reporter.

Les recettes de l'année : l'appel à cotisation des familles (554 €), les photos de classe et la vente de l'objet Initiative, la subvention du SIVOS, le chèque de l'APE (648 € soit 12 €/enfant) sont utilisés pour financer les sorties au cinéma et de fin d'année, les spectacles, le renouvellement des livres de bibliothèque et les ingrédients pour les anniversaires.

V - Projets de l'école et des classes

- ⇒ Un projet commun aux classes 3 et 4 sur la découverte de la petite faune des abords de l'école et la création de contes est prévu, dans le cadre de notre partenariat avec le PNR des Baronnies.
- ⇒ Immersion en langue étrangère (dispositif Education Nationale) pour les 3 classes le mardi pendant 45 min.
- ⇒ Activités régulières ou saisonnières avec intervenants extérieurs :
 - Sortie à la bibliothèque municipale tous les 15 jours, depuis fin septembre, les jeudis et vendredis.
 - Musique ? Danse ? En cours de réflexion pour un démarrage à partir de janvier.
 - Piscine en juin, avec les parents agréés.
- ⇒ Autres évènements : se reporter au site internet de l'école.

VI - Intervention des parents d'élèves

- ⇒ Quels projets de sortie de fin d'année pour chaque classe ? A quoi sert le don de l'APE ?
Réponse : Réflexion en cours sur les sorties de fin d'année. Utilisation du don pour les sorties au cinéma et l'achat de matériel de jeux pour la cour.

- ⇒ Raisons du choix de la structure à double niveau MS/GS : intérêt pédagogique et place de l'enfant ?
Réponse : C'est l'intérêt pédagogique qui prime en termes d'autonomie, de coopération, de stimulation entre pairs et d'apprentissage différencié.
- ⇒ Comment est organisée la pause méridienne ? Nombre d'enfants, de services ?
Réponse : Entre 45 et 48 enfants sont accueillis chaque jour. Deux services sont mis en place depuis 15 jours (1^{er} service : PS et 8 GS - 2^{ème} service : MS et GS) pour une meilleure gestion du bruit et de l'agitation. Une amélioration de la qualité des repas est à noter depuis l'arrivée du nouveau cuisinier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

La secrétaire de séance, F. SYLVESTRE

Le directeur, F. MELLAN